**Fiche 3 – AUTRES COOPERATIONS CHERCHEURS / ACTEURS (2016 – 2017)**

Il peut s’agir :

***1. d’une coopération mobilisant des étudiants : en particulier dans le cadre d’ateliers de Master*** (travail collectif mené par un groupe d’étudiants sur une « commande » qui leur est faite)

*(On ne retiendra pas l’accueil de stagiaires comme modalité de coopération susceptible de figurer par une fiche dans le répertoire, en raison de leur trop grand nombre)*

Dans ce cas, indiquez :

a - L’objet de la coopération (intitulé de la « commande » ou de la thématique) :

b - Les partenaires

L’identité du partenaire « Acteur de l’habitat » (organisme Hlm, collectivité locale, agence d’urbanisme, service de l’Etat, association, service de la Caisse des dépôts, entreprise, collecteur, organisation professionnelle…) :

Le partenaire universitaire et scientifique

Intitulé du master ou de la formation s’il s’agit d’une autre formation (donner une indication sur le nombre d’étudiants mobilisés) :

Prénom, Nom, fonction du responsable du master ou de la formation :

Université de rattachement :

Prénom, Nom, fonction du responsable scientifique de l’atelier :

c - Résumé de la coopération (max 1500 signes espaces compris)

(Donnez des indications sur la nature de la « commande », le type de travail effectué, les modalités d’implication du partenaire « acteur ») :

d - Discipline(s) mobilisées : (sociologie, anthropologie, économie, gestion, architecture, urbanisme, droit, histoire, géographie, génie urbain, génie civil etc.)

e - Date ou période de réalisation :

f - Budget  (coût de l’atelier, financement(s) mobilisé(s)) :

g - Type de production attendu ou auquel le travail a donné lieu (rapport, présentation orale…) :

**2. d’une coopération qui porte sur le champ de la formation initiale ou continue** (par exemple, organisation d’un cycle de qualification ou d’un cycle de conférences à destination de d’agents d’un organisme ou d’une collectivité ou d’un ensemble de professionnels de l’habitat)

(On ne retiendra pas ici les participations ponctuelles d’acteurs de l’habitat à des enseignements)

Dans ce cas, indiquez :

a - Les partenaires

L’identité du partenaire « Acteur de l’habitat » (organisme Hlm, collectivité locale, agence d’urbanisme, service de l’Etat, association, service de la Caisse des dépôts, entreprise, collecteur, organisation professionnelle…) :

Le partenaire universitaire et scientifique

Prénom, Nom, fonction du ou des responsable(s), laboratoire et université d’appartenance :

b - La caractérisation de la formation

(Intitulé, objectif, durée, périodicité, modalités – conférences, débats, …- nombre de participants) :

c - Discipline(s) mobilisées : (sociologie, anthropologie, économie, gestion, architecture, urbanisme, droit, histoire, géographie, génie urbain, génie civil etc.)

d - Date ou période de réalisation :

e - « Traces » de la formation (comptes rendus, accessibles ou non sur un site, enregistrements vidéo ou audio, accessibilité sur un site…) :

3. **d’un autre type de coopération** (par exemple mobilisation de l’expertise d’un(e) chercheur (e) pour accompagner ou animer une réflexion en interne… ou tout autre type d’action que vous estimez emblématique d’une coopération acteurs/chercheurs)

Donnez l’ensemble des éléments permettant de la caractériser (identité des partenaires, objet et modalité de la coopération…), nous rédigerons une fiche spécifique que nous vos proposerons.

4. Dans tous les cas, indiquez un contact(s) : (Prénom, Nom + mail + téléphone)

**Envisagez-vous d’être présent-e le 23 novembre 2017 à la journée du réseau des acteurs de l’habitat et du REHAL « Quoi de neuf, chercheurs ? » qui portera sur les usages du numérique à différentes échelles, du logement à la ville :**

**Oui**

**Non**

**Merci de retourner la fiche remplie par mail à :** [**damien.ravel@union-habitat.org**](mailto:damien.ravel@union-habitat.org)

**Pour le lundi 10 avril 2017 au soir – Délai repoussé au lundi 01 mai 2017**